



COMMUNIQUÉ DE DERNIÈRE HEURE AU SUJET DU
BULLETIN UNIQUE AU PRÉSCOLAIRE
JUN 2011

Chers et chères collègues,

À titre d'information, le MELS a réalisé, le 13 mai 2011, une visioconférence dont le contenu porte sur le bulletin unique.

Treize séquences sont présentées et commentées par mesdames Christiane Bourdages-Simpson et Christine Pérusset du MELS. Des suivis sont suggérés à chacun des thèmes abordés.

Vous pouvez consulter ces séquences sur le site du RÉCIT à l'adresse suivante :
<http://recit.org/presco/1e>

Voici le résumé du contenu de cette conférence selon les séquences vidéo :

1. Retour sur le mandat du préscolaire
2. Les six compétences au préscolaire
3. Le bulletin unique à l'éducation préscolaire
4. La communication des résultats à chaque étape
5. Renseignements aux parents au moins une fois par mois
6. Les normes et modalités d'évaluation
(Soyez vigilantes lorsqu'il s'agit de voter ces éléments dans votre école)
7. Le rajout d'explications sous chacune des compétences
8. Le nombre de fois qu'on évalue une compétence
9. La pondération des étapes à l'éducation préscolaire
10. Le redoublement à l'éducation préscolaire
11. Le bulletin pour les enfants de 4 ans
12. Un bulletin adapté pour les enfants à risques et les enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)
13. Un bulletin pour les enfants en service d'accueil ou de soutien à l'apprentissage de la langue française

En visionnant ces clips, vous aurez accès à des références importantes comme :

- Les pages 11 et 12 et l'annexe IV du document *Les choix de notre école à l'heure du bulletin unique - Document de soutien à l'intention des équipes-écoles pour la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages* *
- Une banque de commentaires pour mieux remplir les bulletins:
Commentaires positifs pour le bulletin des élèves
- La revue *Virage* hiver 2009, volume 11, no 2 *L'évaluation à l'éducation préscolaire, Les bases de la rétroaction au préscolaire***
- La *Loi sur l'instruction publique, article 96.15*
- Les *Normes et modalités d'évaluation à l'éducation préscolaire* - version révisée
- L'exemple d'un document qui peut accompagner le bulletin
- Le programme de formation à l'éducation québécoise
- Les libellés du bulletin 2011-2012, éducation préscolaire

En espérant que cette conférence vous sera utile pour remplir ce nouveau bulletin qui entrera en vigueur dès septembre prochain.

Bonne lecture !

Francine Boily
Présidente
Association d'éducation préscolaire du Québec (AÉPO)

Référence :

*<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1810>

**<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/virage8/index.asp?page=evaluationC>

***http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_13_3/I13_3.html